



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>3423</b>	De <b>M. Christian Estrosi</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Redressement productif		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, industrie et numérique
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >politique industrielle	<b>Analyse</b> > économie numérique. développement. propositions.
Question publiée au JO le : <b>28/08/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de renouvellement : <b>07/05/2013</b> Question retirée le : <b>05/04/2016</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée par l'association française des éditeurs de logiciels (AFDEL) dans le document intitulé « 20 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique » consistant au rapprochement des autorités en charge de la régulation du secteur numérique.